

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **8 (1863)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 13. Lausanne, 4 Septembre 1863. VIII^e Année

SOMMAIRE. — D'une nouvelle tente-abri (*fin*). — Ecole fédérale des aspirants-officiers d'infanterie. — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Société militaire fédérale. *Procès-verbaux des séances annuelles de 1863, à Sion.* — Instruction sur les subsistances (*suite*).

D'UNE NOUVELLE TENTE-ABRI.

(*Fin.*)

La tente exceptionnelle à trois éléments se dresserait de la même manière, seulement elle exigerait quatre bâtons de tente et une allonge (ou un support en pierre ou en bois) de 8 pouces environ, ou bien seulement trois bâtons de tente et une seule allonge de 22 pouces. Cette forme ne serait qu'une exception.

Si l'on veut *coupler* deux ou plusieurs tentes, on commence par déterminer les carrés des bases, comme nous venons de le dire, en réunissant les côtés communs et en alignant le côté qui doit être sur la ligne jalonnée. Les trois éléments des extrémités sont montés comme de coutume. Les deux éléments qui viennent aboutir au côté commun sont réunis par un de leurs côtés et boutonnés avec soin. Le joint ainsi obtenu devient le faite de la tente, les ganses se coiffent sur les montants, les sommets opposés au faite vont se crocher sur les piquets à mentonnet qui leur font face, et les boutonnières sont boutonnées sur les boutons des éléments voisins. On obtient ainsi des tentes pour huit, douze, etc. hommes qui augmentent beaucoup le confort et l'espace logeable, puisque, au lieu de 30 pieds cubes d'air par homme que contient la tente à base carrée, la tente à huit hommes en contient 37, et la tente à 12 hommes 40. En couplant